ANNÉE SCOLAIRE 2017 - 2018

Réseau de Transport «TransVaucluse»

Demande d'abonnement Transport scolaire subventionné pour les élèves dont les parents sont domiciliés en Vaucluse

Région Provence Alpes Côte d'Azur

trans VAUCLUSE

Département de VAUCLUSE

Les dossiers complets doivent être envoyés avant le 10 juillet 2017
***au transporteur ou à l'organisateur secondaire** **
pour une édition de la carte TranSco84 avant la rentrée scolaire.

*** Informations sur le site : www.vaucluse.fr,** rubrique «Déplacements»/ *«TransVaucluse Scolaire» / La carte transco 84 / «comment adresser mon dossier»*
Pour toute question une seule adresse de courriel : inscriptions84@regionpaca.fr

TRAJET EFFECTUÉ :

Commune de départ : .....
Point d'arrêt si vous le connaissez : .....
Commune d'arrivée : .....

Je soussigné : .....

responsable légal certifie l'exactitude des renseignements fournis

le : Signature :

Il pourra être demandé, à n'importe quelle date et par tout moyen, des justificatifs concernant notamment le domicile ou l'autorité parentale.

Quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexact ou incomplets dans la déclaration exigée en vue d'obtenir de l'Etat, des collectivités locales, un paiement ou un avantage quelconque indu s'expose à une sanction (loi N° 68-690 du 31/07/1968 - article 22 alinéa II)

ÉTAPES OBLIGATOIRES

Cadre réservé à l'administration

☐ Compléter et signer ci-dessus la présente demande d'abonnement

☐ Validation de l'établissement secondaire

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE

☐ Une photo d'identité (format 3,5 x 4,5 cm) en indiquant le nom de l'élève au dos

☐ Une enveloppe lettre suivie 50g (format 23 x 16 cm) à l'adresse du responsable légal *(ne pas enlever la partie détachable)*

Mode de paiement : ***détails au verso paragraphe 1***

☐ Chèque : voir au verso à quel ordre libeller le chèque
- 115€ pour les élèves demi-pensionnaires et externes,
- 83€ pour les élèves internes

☐ Espèces ou carte bancaire

☐ Pour les bénéficiaires du RSA :
Joindre une notification des droits du mois de juin 2017 ou des mois suivants, sur laquelle le nom de l'enfant est mentionné.

☐ En cas de garde alternée :
Joindre la notification du juge des affaires familiales avec chacun des dossiers déposés. Établir un dossier par trajet.
Détails au verso paragraphe 4

RESPONSABLE LÉGAL (1)

☐ Père ☐ Mère ☐ Famille d'accueil par décision de justice
☐ Garde alternée (2) ☐ Autre (3)

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Commune : .....
.....

(1) Domicilié en Vaucluse - (2) Joindre les justificatifs - (3) Préciser et joindre les justificatifs

Téléphone 1 |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Téléphone 2 |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Courriel @ : .....

à écrire lisiblement pour permettre la transmissiond'éventuelles informations relatives au réseau transVaucluse

N° DE DOSSIER : *Cadre réservé à l'administration*

ELEVE *(A COMPLÉTER EN LETTRES CAPITALES)*

Nom : .....
Prénom : .....
Date de naissance : .....
Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

PARTIE RÉSERVÉE À L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2017 - 2018

☐ 6ème ☐ 5ème ☐ 4ème ☐ 3ème ☐ SEGPA ☐ ULIS
☐ Pré apprentissage ☐ CAP 1ère ☐ CAP 2ème
☐ 2de ☐ 1ère ☐ Term ☐ Autre àpréciser : .....

☐ Élève demi-pensionnaire ou externe : **1 aller-retour par jour scolaire**
☐ Élève interne : **2 allers-retours par semaine scolaire**

ANNÉE SCOLAIRE 2017 - 2018 :
Visa et vérification le : .....
ETABLISSEMENT SCOLAIRE : .....
.....
Cachet de l'établissement scolaire

ATTENTION

1 Les modes de paiement :
A consulter sur le site **www.vaucluse.fr,** en page déplacements« A qui adresser mon dossier TranSco84 » /fiches dessertes par établissement scolaire -en cas de paiement par chèque: voir sur le site www.vaucluse.fr à quel ordre libeller le chèque;
- en cas de paiement en espèces ou par carte bancaire, se renseigner auprès du transporteur ou de l'organisateur délégué pour le dépôt des dossiers.

2 Gratuité immédiate pour les bénéficiaires vauclusiens du RSA : joindre une notification des droits du mois de juin 2017 ou des mois suivants, sur laquelle le nom de l'enfant est mentionné.

3 Gratuité pour les familles vauclusiennes à revenus modestes : retirer une demande «aide complémentaire Transport scolaire» auprès du CCAS de la commune de résidence. Le CCAS instruira le dossier avant de le transmettre au Service des Transports.

4 Pour la garde alternée, les parents doivent fournir une notification du juge des affaires familiales pour bénéficier d'un demi-abonnement annuel TranSco 84 pour le ou les trajets effectués sur le Réseau de transport TransVaucluse. En cas d'absence de notification, il sera établi un abonnement annuel principal ; les autres trajets sur ce Réseau seront faits avec des tickets « roue libre », qui bénéficient d'un taux de réduction de 75% par rapport au titre unité.

5 Un règlement des transports scolaires vous sera remis. Chaque élève est tenu de le respecter

6 Carte de transport scolaire annuelle TranSco84 : tarif dégressif en fonction de la date d'achat. La carte n'est plus vendue à compter du 15 mai de l'année scolaire en cours.

Votre dossier d'inscription est prêt

Pour savoir où l'envoyer
et à quel ordre libeller le chèque :
Veuillez consulter le site **www.vaucluse.fr**
Rubrique «Déplacements»
«TransVaucluse Scolaire»
«La carte TransCo 84»
«Comment adresser mon dossier»

AUTRES INFORMATIONS

a) Les établissements scolaires sont fermés pendant une partie des vacances scolaires. Penser à faire valider la présente demande d'abonnement avant leur fermeture.

b) La carte TranSco84 est éditée et envoyée à la famille par le transporteur avant la date de rentrée scolaire si le dossier complet a été transmis avant le 10 juillet 2017. Après cette date, la transmission de la carte avant la rentrée n'est pas garantie.

c) La carte TranSco84 est exigible dès le 1er jour de classe. A défaut, votre enfant devra s'acquitter d'un titre de transport à chaque montée dans le car.

d) La carte TranSco84 est nominative et incessible. **Son montant est forfaitaire**. Elle ne pourra pas être remboursée sauf cas particulier (voir paragraphe g).

e) Duplicata:
- En cas de vol ou de perte : 10€
- En cas de carte détériorée rendue : le 1er duplicata est gratuit, 10€ le suivant.

Seuls 2 duplicatas pourront être délivrés. Au-delà, l'élève devra s'acquitter d'un autre titre de transport (carnet de tickets, abonnement mensuel, ticket à l'unité ...) ou d'une nouvelle carte TranSco84.

f) Ticket «Roue Libre»: sur présentation de la carte annuelle de transport scolaire TranSco84 en cours de validité, les élèves peuvent bénéficier du tarif spécial «Roue libre». Ce billet est valable pour un aller-retour dans la même journée sur toutes les lignes du réseau TransVaucluse.

g) En cas d'arrêt définitif de scolarité ou d'arrêt de transport suite à un déménagement, l'abonnement TranSco 84 pourra être partiellement remboursé.

Pour toute question concernant l'inscription
une seule adresse de courriel
inscriptions84@regionpaca.fr

Région Provence Alpes Côte d'Azur
trans VAUCLUSE
Département de VAUCLUSE